

AC et VG de LAVAL et FAYS

L'Assemblée Générale des ACVG de Laval et Fays, qui compte actuellement 17 adhérents et 13 veuves, se tenait le dimanche 19 avril à la salle polyvalente de Laval.

Le Président Michel POIROT accueillait les invités, Monsieur Christian TARANTOLA, conseiller Départemental, Monsieur René L'HOMME Maire de Laval et Monsieur Jean PAUL REGOURDAL, représentant Monsieur Yves BASTIEN, Maire de Fays et Président de la communauté de Communes de Bruyères, excusé

Excusés : Mmes CARLESSO,BAFFRAY Mrs Paul PARISOT, Michel PIERRAT, Christian GEORGEL

Le président, dans son mot d'accueil souhaitait la bienvenue à tous, invités, membres de l'amicale, épouses, veuves, présents pratiquement au complet pour ce rassemblement important qui revêtait un caractère un peu particulier, étant donné les invitations faisait mention de la future dissolution de l'Amicale des ACetVG de LAVAL et FAYS.

Bienvenue également, à **Monsieur Dimitri REMY habitant de LAVAL** qui fera partie avec Mrs Bernard PAUCHARD et René DEMANGE des Porte Drapeau sous la direction des Mairies de LAVAL et FAYS.

Les drapeaux ACPG et AC de LAVAL et FAYS et leurs baudriers seront déposés en Mairie de LAVAL et FAYS, selon leurs convenances quant à l'équipement personnel des porte-drapeau, à savoir, gants blancs, Béret commando noir et imperméable seront de la responsabilité personnelle des titulaires.

Il est demandé aux Maires, que l'entretien de la stèle en mémoire de 5 jeunes tués en 1944, route de FAYS, soit entretenue à l'avenir par ces communes, acceptation par les Maires.

Le déplacement extérieur des Drapeaux aux différentes manifestations patriotiques en 2014 : **6 fois**

Depuis la dernière AG, l'Amicale a eu à déplorer 3 décès :

Madame Emiliènne POIROT dernière veuve d'un ACPG de FAYS

Monsieur Daniel FROITIER enfant de Déportés de Champ le duc

Madame Marcelle PARISOT veuve de Gaston PARISOT, déporté et porte drapeau des déportés du canton de Bruyères.

Une minute de silence est demandée par le président et une pensée pour les personnes souffrantes ou empêchées de ne pouvoir être parmi nous ce jour.

Rapport d'activités et financier acceptés par l'assemblée.

Dissolution de notre Amicale proposée par le comité et expliquée en détail par le président sur les motivations qui amène à cette décision, bureau incomplet faute de volontaire, l'âge, la maladie, les décès et aucune relève à attendre.

Après s'être rendue à l'évidence, L'assemblée accepte la dissolution de l'Amicale Intercommunale des AC et VG de LAVAL et FAYS, et les adhérents participants **signent le Procès Verbal le confirmant.**

A signaler, que la saison des cartes 2015/2016 aura lieu comme habituellement , l'organisation sera assurée par quelques bénévoles.

Le Président remercie les participants de leurs collaboration à cette décision, un peu triste, il faut bien le dire ,en pensant à tous ces souvenirs vécus par les plus anciens et les plus jeunes, sous la présidence de L'Abbé Georges GRANDPRE de 1953 à 2006, année de son décès, ou le maitre mot était la convivialité dans tous les domaines .

Le successeur du regretté Président, à été Monsieur Patrick CHENU de FAYS et à partir de 2009 monsieur Michel POIROT, à qui revient le triste privilège de terminer cette belle aventure fondée par les anciens PG à leur retour de 5 ans de captivité en 1945.

Les adhérents, tous Anciens d'AFN sont pour la plupart déjà dans d'autres sections, les autres pourront, sont libres, de s'engager ou pas vers les sections de leurs choix.

A noter, qu'à l'office religieux à 10h00 le vendredi 08 mai en l'Eglise de Bruyères, l'Abbé Georges Grandpre, ainsi que tous les défunts de l'Amicale seront recommandés .

Comme le précisait dans leurs mots de clôture les invités à cette réunion , l'un dit cette assemblée , la dernière à un air de nostalgie , l'autre, pas de relève d'Anciens combattants, veut dire que nous n'avons plus de guerre, mais hélas d'autres conflits et un autre un peu triste de voir disparaître une amicale, qui faute de relève se trouve dans la nécessité d'arrêter ses fonctions, mais confiant dans la poursuite du travail de mémoire qui se poursuivra avec les porte drapeau, les enfants des écoles au monument aux morts lors des manifestations patriotiques, ainsi que la présence souhaitée de la population.

L'Assemblée se termine par le verre de l'amitié offert par la commission des biens indivis des communes de Laval et Fays, suivi d'un repas pour 37 personnes y compris nos amis des après-midi cartes saison 2014/15 à Ferme Devant Faîte à Laval dans une ambiance joyeuse et décontractée.